Communiqué de presse
Juin 2023

Confort d'été & canicule :
Gagner quelques degrés dans son logement quand il fait chaud dehors ?
C'est possible dans une maison neuve !

Les conseils pratiques de Domexpo sur les équipements et installations à privilégier quand on fait construire

Alors que l'été 2023 s'annonce être encore une année historique en termes de fortes chaleurs et que tous les experts prévoient des épisodes caniculaires de plus en plus longs, il est essentiel de trouver des solutions pour rafraîchir son logement.

Dans le cas plus spécifique d'une maison individuelle neuve, des installations peuvent être pensées, dès le démarrage du projet, pour gagner de précieux degrés sur le thermomètre… Un avantage certain pour les particuliers qui choisissent de faire construire leur pavillon.

Le point avec Domexpo, leader des villages de maisons d'exposition, qui livre 5 conseils pour des aménagements optimaux à mettre en place lorsqu'on fait construire sa maison.

2022 a été une année record en termes de température : elle a d'ailleurs été la plus chaude jamais enregistrée en France, avec une moyenne de 14,5 °C v/s 14,07 °C en 2020, qui détenait le record jusqu'à présent[1]. L'été 2023 s'annonce déjà tout aussi chaud selon les principaux modèles météorologiques qui anticipent, pour l'heure, un été plus chaud que la normale sur la France.

Pour gagner des précieux degrés sur le thermomètre dans de sa maison, Domexpo, leader des villages de maisons d'exposition, livre quelques conseils. Fermer ses fenêtres et ses volets en pleine journée, aérer la nuit, limiter l'usage des appareils électriques… de nombreux petits gestes « classiques » sont à la portée de tous pour rafraichir son logement pendant les grosses chaleurs.

Pour les particuliers qui font le choix de faire construire leur maison, ils ont le privilège de pouvoir penser des installations et des aménagements dès le démarrage du projet :

1. **Choisir la bonne orientation et la bonne distribution des pièces** pour éviter les surchauffes estivales dans les chambres ou dans les pièces à vivre. Il convient ainsi d'implanter les pièces à vivre côté sud, les chambres et le garage côté nord. Pour les façades exposées plein sud, l'idéal serait de prévoir des pergolas ou des auvents bioclimatiques au-dessus des menuiseries pour atténuer la chaleur.

2. **Prendre en compte l'inertie de la maison**, soit sa capacité à emmagasiner puis à rendre la chaleur de manière diffuse : plus l'inertie de la maison est forte, plus celle-ci se réchauffera et se refroidira lentement. Il est donc conseillé de faire construire sa maison avec des matériaux lourds et compacts comme la brique ou des blocs de bétons. A l'inverse, le bois a une faible inertie et n'est donc pas recommandé en cas de forte chaleur.

3. **Réduire les apports solaires des fenêtres** : la qualité, l'épaisseur et le type de gaz des vitrages sont essentiels pour faire baisser les apports solaires. Les vitrages de contrôle solaire transmettent 2 fois moins d'énergie solaire que des doubles vitrages traditionnels et réduisent le rayonnement des rayons ultra-violets.

4. **Opter pour un plancher chauffant**, qui, comme son nom ne l'indique pas, peut aussi rafraichir les pièces d'une maison et faire gagner 4 à 5°. Ce type d'installation, à privilégier sur des constructions neuves, fonctionne avec une pompe à chaleur air / eau et est à éviter sur de la moquette ou du parquet.

[1] Source : Météo France

5. **Avoir recourt à la domotique :** stores et volets peuvent s'ouvrir ou se fermer automatiquement en fonction de la luminosité et de la température extérieure. Le particulier n'a donc plus à s'en soucier et peut être sûr que sa maison sera protégée des rayons du soleil, même en son absence par la mise en place d'une gestion crépusculaire des volets roulants.

Contact presse :
Le Bonheur est dans la Com'
Ingrid Launay-Cotrebil – Aurélie Fitoussi
01 60 36 22 12 – fitoussi@bcomrp.com

À propos de Domexpo…

Unique salon permanent de la maison en Île-de-France, Domexpo regroupe sur 4 villages (Baillet en France / Moisselles, Coignières, Mareuil-les-Meaux et La Ville du Bois) 60 pavillons. Depuis sa création en 1986, les villages Domexpo ont évolué avec le secteur et les maisons présentées répondent non seulement aux réglementations mais aussi aux tendances actuelles et à venir. Domexpo constitue, pour tous les particuliers désireux de faire construire en Île-de-France, une première étape incontournable dans le lancement de leur projet.

Pour aller plus loin** : **www.domexpo.fr